



INS-NIGER

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'INSTITUT
NATIONAL DE LA
STATISTIQUE D'AGADEZ

Bulletin trimestriel des prix

Période: 4^{ème} trimestre 2015

N° 23

JANVIER 2016

DANS CE NUMERO:

Evolution du prix du mil	1
Evolution du prix du sorgho	2
Evolution du prix du riz	2
Evolution du prix du maïs	3
Evolution du prix du niébé	3
Evolution des prix de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon	4
Missions de la DR INS	4

Ce bulletin présente l'évolution des prix de certaines céréales de première nécessité, notamment le mil, le sorgho, le maïs, le riz et le niébé sur la base des relevés effectués sur le marché de l'Est et le marché de bétails de la ville d'Agadez. La pesée n'étant pas effectuée, le poids du sac est celui déclaré par les commerçants. Le maïs est vendu sur les marchés en sac de 100 kg tandis que les autres céréales et le niébé le sont en sacs de 50 kg.



Au cours du quatrième trimestre de l'année 2015, la situation des prix de céréales et du niébé sur ces deux principaux marchés de la commune d'Agadez est caractérisée par une baisse du niveau des prix du mil, du sorgho et du niébé, une quasi hausse du prix du maïs et une stabilité du prix du riz.

Sur la même période, l'huile de palme, la pomme de terre et l'oignon ont enregistré une hausse de leur niveau de prix.

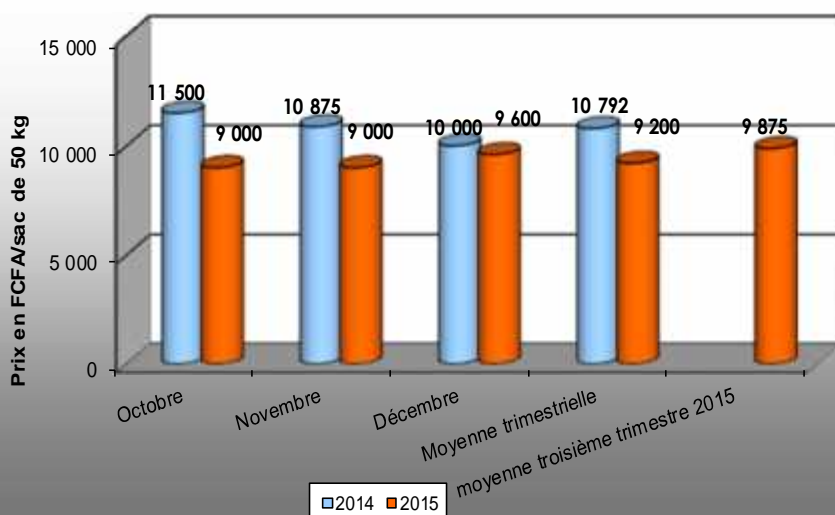
LE MIL

Le prix du sac de 50 kg de mil s'établit à 9 200 FCFA en moyenne au quatrième trimestre 2015 contre 9 875 FCFA en moyenne au troisième trimestre 2015, soit une baisse de 6,8%.

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé du sac de 50 kg a été observé au mois de décembre (9 600 FCFA), et le plus bas a été observé aux mois d'octobre et novembre (9 000 FCFA).

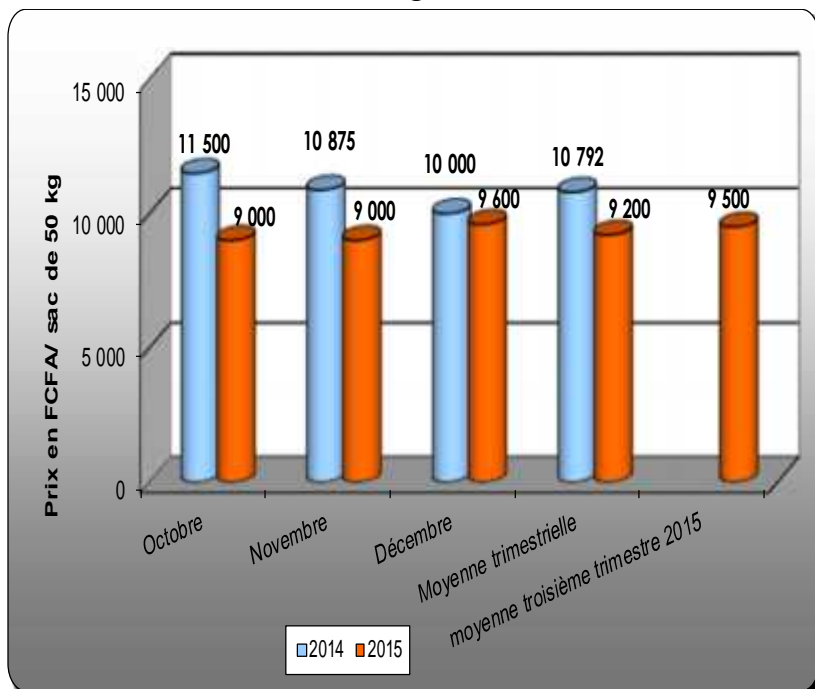
En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse significative de 14,7%.

Graphique 1 : Évolution des prix du sac de 50 kg de mil



Graphique N°2 : Évolution du prix du sac de 50 kg de sorgho

LE SORGHO



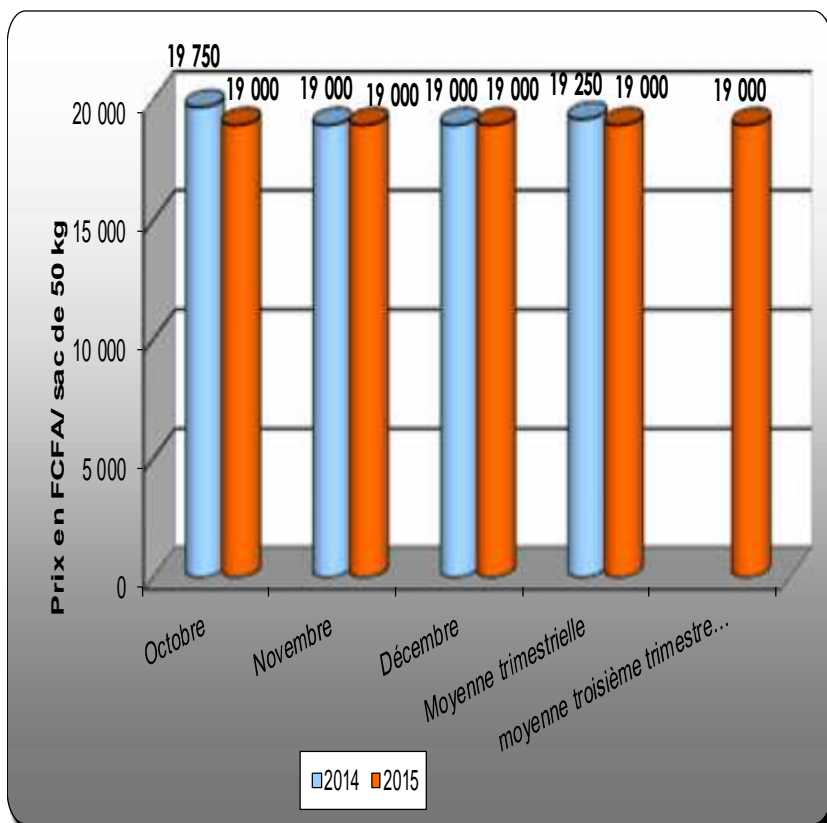
Au cours de ce trimestre, le prix du sac de 50 kg de sorgho a connu une baisse de 3,2% par rapport au trimestre précédent (9 500 FCFA).

Au cours de ce trimestre le prix moyen le plus élevé a été observé au mois de décembre (9 600 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été observé aux mois d'octobre et novembre (9 000 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg a connu une baisse significative de 14,7%.

Graphique N° 3: Évolution du prix du sac de 50 kg de

LE RIZ

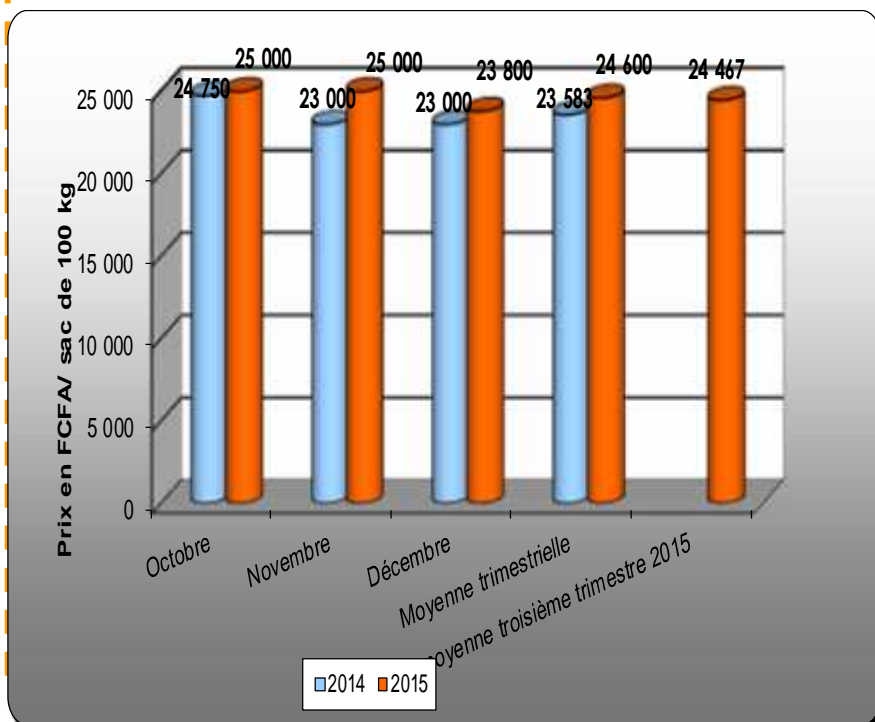


Le prix du sac de 50 kg de riz s'établit à 19 000 FCFA au quatrième trimestre 2015 comme au troisième trimestre 2015.

Au cours de ce trimestre, le prix moyen du sac de 50 kg est resté stable à 19 000 FCFA.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 1,3%.

Graphique N° 4 : Évolution du prix du sac de 100 kg de maïs



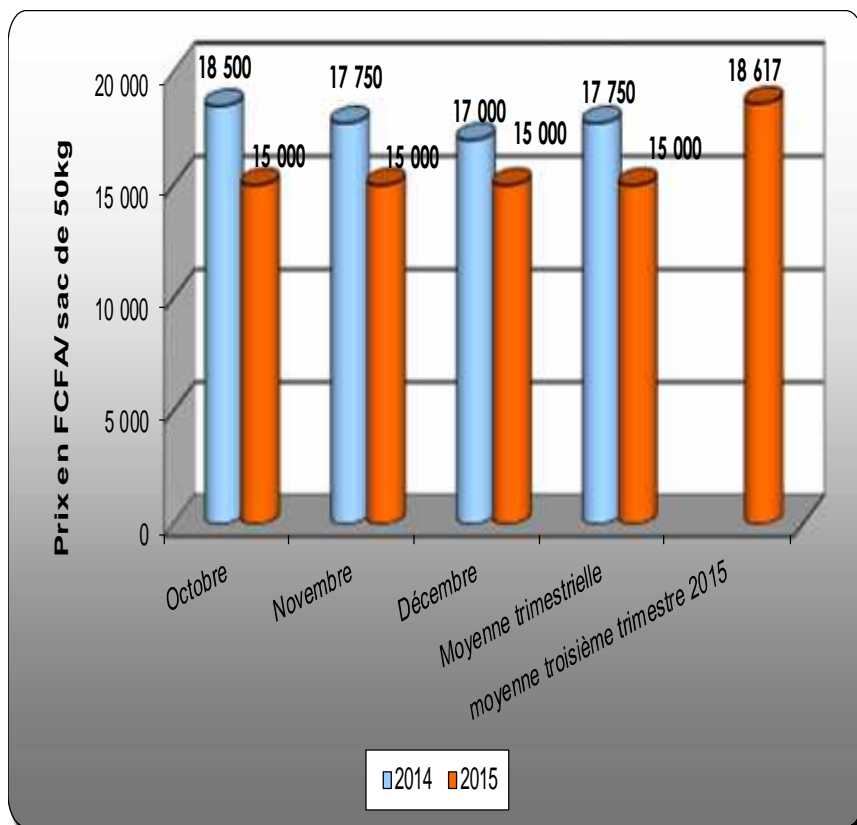
LE MAÏS

Le prix du sac de 100 kg de maïs s'est établi à 24 600 FCFA en moyenne au quatrième trimestre 2015 contre 24 467 FCFA en moyenne au troisième trimestre 2015, soit une hausse de 0,5%.

Au cours de ce trimestre, le prix moyen le plus élevé a été observé aux mois d'octobre et novembre (25 000 FCFA). En revanche, le prix moyen le plus bas a été observé au mois de décembre (23 800 FCFA).

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 100 kg a connu une hausse de 4,3%.

Graphique N° 5 : Évolution du prix du sac de 50 kg de niébé



LE NIEBE

Au cours de ce trimestre, le prix du sac de 50 kg de niébé a connu une baisse de 19,4% par rapport au trimestre précédent (18 617 FCFA).

Au cours de ce trimestre, le prix moyen du sac de 50 kg est resté stable à 15 000 FCFA.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du sac de 50 kg est en baisse de 15,5%.

Tableau 1 : Evolution des prix moyens de l'huile de palme, de la pomme de terre et de l'oignon dans la commune d'Agadez

Produit	Unités	Oc- tobre	No- vembre	Décembre	Moy 4T15	Moy 3T15	Variation (%) 4T15/3T15	Moy 4T14
Huile de palme	Litre	800	800	800	800	779	2,7	892
Pomme de terre	Kg	700	700	600	667	659	1,2	630
Oignon	Kg	600	800	540	647	422	53,3	483

L'HUILE DE PALME

Le prix du litre de l'huile de palme s'établit au cours du quatrième trimestre 2015 à 800 FCFA contre 779 FCFA au troisième trimestre 2015, soit une hausse de 1,5%.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du litre est en baisse de 10,3%.

LA POMME DE TERRE

Le prix moyen du kg de la pomme de terre s'établit au cours du quatrième trimestre 2015 à 667 FCFA contre 659 FCFA au troisième trimestre 2015, soit une hausse de 2,7%.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du Kg est en hausse de 5,8%.

L'OIGNON

Le prix moyen du kg de l'oignon s'établit au cours du quatrième trimestre 2015 à 647 FCFA contre 422 FCFA au troisième trimestre 2015, soit une hausse significative de 53,4%.

En glissement annuel (quatrième trimestre 2015 par rapport au quatrième trimestre 2014), le prix moyen du Kg est en hausse significative de 34,0%.



**Direction Régionale de
l'Institut National de la
Statistique d'Agadez**

Téléphone : 20440914

Fax : 20440916

E-mail : agadez@ins.ne

Missions de la DR/INS**Elle a pour missions :**

-) Production des données au niveau régional ;
-) Coordination statistique au niveau régional.

Pour cela la DR/INS doit :

Recueillir, pour le compte des services centraux de l'INS, les informations qui ne sont pas disponibles au niveau central et qui doivent être collectées aux échelons régional et sous- régional;

Exécuter au niveau régional et sous- régional, pour le compte des services centraux de l'INS toute opération d'enquête ou de recensement;

Diffuser les données régionales traitées par la Direction Générale de l'INS et les autres Directions Régionales ou élaborées par les DRS elles mêmes;

Réaliser des enquêtes ou toute autre étude avec les partenaires sous forme de contrat au niveau régional, afin de satisfaire les besoins spécifiques, en données statistiques, des autorités politiques et administratives régionales, des collectivités territoriales, des services et des partenaires au développement intervenant au niveau des régions;

Gérer les ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition par la Direction Générale de l'INS;

Représenter l'INS et assurer la coordination technique et opérationnelle des activités statistiques des différentes structures concernées au niveau régional;

Promouvoir la culture statistique et commémorer la Journée Africaine de la Statistique au niveau régional.